

**ADOPTION DU RÈGLEMENT CV. 608**

Modification au règlement de zonage CV. 195 relatif à la modification du nombre d'étage permis en zone C-08 et C-34-1, de la superficie d'enseigne commerciale posée à plat sur un mur, des termes étage et premier étage, du plan de zonage et de l'annexe B par l'ajout des zones H-50 et H-51

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, par le soussigné greffier de la Ville de Saint-Gabriel, aux personnes intéressées que :

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Gabriel a procédé, en date du 2 juin 2025, à l'adoption du règlement suivant suite à la réception des approbations requises, soit le certificat de conformité au schéma d'aménagement émis par la MRC de D'Autray, le 5 juin 2025 :

Règlement numéro CV. 608 intitulé « *Modification au règlement de zonage CV. 195 relatif à la modification du nombre d'étage permis en zone C-08 et C-34-1, de la superficie d'enseigne commerciale posée à plat sur un mur, des termes étage et premier étage, du plan de zonage et de l'annexe B par l'ajout des zones H-50 et H-51* ».

Toute personne désirant obtenir une copie de ce règlement ou le consulter peut venir au bureau de l'hôtel de ville, situé au 45, rue Beausoleil à la Ville de Saint-Gabriel, du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, et le vendredi, de 9 h à 12 h. Il est aussi possible de communiquer avec la Ville de Saint-Gabriel par téléphone au 450-835-2212 ou par courriel à [mairie@ville.stgabriel.qc.ca](mailto:mairie@ville.stgabriel.qc.ca).

Le présent règlement entrera en vigueur suivant les dispositions de la *Loi*.

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de juin 2025.



Michel St-Laurent  
Directeur général et greffier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

JE, SOUSSIGNÉ, MICHEL ST-LAURENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H ET 16 H, LE 9 JUIN 2025 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU <http://www.ville.stgabriel.qc.ca/>.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 9<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE JUIN 2025.



Michel St-Laurent  
Directeur général et greffier